

dération le rapport du comité spécial appointé à la dernière session, pour examiner et faire rapport sur le sujet d'une pétition présentée à cette Chambre, venant des Marguilliers et Syndics de la Congrégation protestante de *Christ-Church* à Montréal, qui demande l'introduction d'un *Bill* pour légaliser le Régistre des Mariages, Baptêmes et Sépultures de la dite congrégation ; et que le dit comité insère dans ce *Bill* des clauses ou clause pour remplir les objets de la dite pétition.

Alors, sur motion de Mr. *Lees* secondé par Mr. *Berthelot*,

La Chambre s'est ajournée à demain, à une heure après midi.

Vendredi, le 23^{me} Janvier, 1795.

L'ORDRE du jour a été lu.

Lu la motion faite le 21^{me} courant par Mr. *De Rocheblave* ; à laquelle Mr. *Lees* a proposé, en amendement, secondé par Mr. *Young*, qu'après les mots "*la Chambre*," dans la seconde ligne, tout ce qui suit soit effacé, et que les mots suivants soient insérés, "*Lundi le deux de Mars prochain, pour prendre en considération les Loix, Coutumes et Usages en force en cette Province, touchant les Tenures des Terres, soit en Fief, en Roture ou autrement, et les Droits qui en dérivent.*"

La question sur l'amendement proposé ayant été mise, il a été emporté dans l'affirmative par une majorité de onze.

Alors la question principale, telle qu'amendée, a été mise ; la Chambre s'est encore divisée et les noms ont été pris comme suit :

Pour

Messieurs *Lees*, *De Salaberry*, *Tod*, *Rivard*, *Bedard*, *M^r Nider*, *Digé*, *Dambourges*, *De Bonne*, *De Rocheblave*, *M^r Gill*, *Tajchereau*, *Berthelot*, *J. A. Panet*, *Lynd*, *Lester*, *Le Gras Pierre Ville*, *Young*, *Marcoux*, *Olivier*.

Contre

Messieurs *Coffin*, *P. L. Panet*, *Richardson*, *Barnes*, *Grant*.

Emporté dans l'affirmative par une majorité de quinze, en conséquence—

Ordonné, que cette Chambre se forme en comité général de toute la Chambre, Lundi le deux de Mars prochain, pour prendre en considération les Loix, Coutumes et Usages en force en cette Province, touchant les tenures des terres, soit en fief, en roture ou autrement, et les droits qui en dérivent.

Mr. *Lees* a proposé, secondé par Mr. *De Salaberry*, qu'il soit référé au dit comité général de toute la Chambre, la première Section du Message envoyé à cette Chambre, le 29^{me} jour d'Avril dernier, par son Excellence le Gouverneur : par lequel son Excellence annonce à cette Cham-